

Les bienfaits du cerf ???

L'un de nos lecteurs nous envoie un article très intéressant paru dans le Figaro :

Le Figaro 24.02.11

Cerfs et sangliers sont des semeurs de graines

Au cours des trois dernières décennies, une plante menacée de disparition a colonisé une forêt de Haute-Marne parce que ses graines ont été transportées dans le pelage des ongulés.

YVES HESSEY

ÉCOLOGIE Les cerfs et les chevreuils sont considérés comme une calamité par la majorité des forestiers. En effet, ces herbivores peuvent occasionner de graves dégâts sur les jeunes peuples d'arbres. En ce moment, dans la forêt domaniale de Dommartin, entre Lancy et La Ferté, ils défrayent toutes les planifications de jeunes pins - à l'exception de Philippe Bédier, spécialiste de l'interaction entre la forêt, les ongulés et les champignons, au Conservatoire botanique de la région parisienne. Mais ce n'est pas pour ces raisons que les populations n'ont cessé d'augmenter au cours des trente dernières années, alors que ces deux espèces étaient quasiment menacées de disparition à la fin des années 1960. Même talonnés par les sangliers qui, eux, en plus, s'attaquent aux cultures.

Mais cette image est-elle vraiment négative ? va sans dire. Elle n'est pas si évidente. Les ongulés ont aussi des qualités. Même s'ils consomment des produits forestiers, les trois ongulés jouent certainement un rôle important dans la dynamique forestière, en transportant des graines sur leur pelage. C'est l'avis d'une équipe de chercheurs spécialistes dans l'étude des forêts et rattachés à l'Inra et au Conservatoire (Yves Hessey, février 2011). La dispersion des graines par les animaux (épéirochorie) a souvent été étudiée jusqu'alors dans les forêts tropicales, les îles et en France, où la biodiversité est beaucoup plus pauvre, le phénomène n'ayant jamais vraiment retenu l'attention, contrairement à ce qui est le cas dans les forêts d'Europe. La recherche s'y était toujours focalisée sur les dégâts des herbivores.

1500 hectares ont été colonisés par le cerf en 10 ans.

Le cas du cyprès, les cerfs ne se contentent pas de transporter les graines. Par le biais de leurs excréments, ils s'assurent aussi de l'arrivée aux plantes qui parviennent à germer ainsi que la lumière dans un sol enrichi en nutriments. La végétation concurrencée au sol et le feuillage. Pour couvrir le sol, la plante est touchée et les ongulés la transportent.

Certes, le cyprès offre un cas de déperdition très particulier. Mais c'est une raison pour Christophe Bédier, du Conservatoire. Il démontre qu'il y a eu raison de lancer un programme de recherche sur la dispersion des plantes par les ongulés sauvages (DINP). Les observations de graines qui s'échappaient dans le pelage des ongulés, lors d'une chasse de trois jours de chasse de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) de la Haute-Marne, ont permis d'en conclure. « Alors et la période de chasse qui s'étale entre l'automne et la fin février n'est pas celle où la plupart des végétaux produisent des graines, ou en assez grandes quantités », souligne Christophe Bédier. Une cinquantaine de graines d'épéirochorie ont été récoltées, de la bourse à la rive en passant par le hêtre, l'ajonc et le plantain. Les cerfs et les sangliers qui en accroche plus dans ses poils de bourse bouclés et ses longues soies. Par comparaison, les chevreuils, aux poils plus lisses, et le porc-épic, au grand poil, en accrochent moins.

« Tous ces ongulés courent de vastes territoires », note Jean-Luc Dupuy. Et on voit que tous les changements climatiques, la dispersion des graines à longue distance va jouer un rôle majeur pour les espèces concernées des plantes menacées. Le rôle des cerfs, chevreuils et sangliers a de bonnes chances d'être réévalué dans les années à venir. ■

Les sangliers jouent un rôle important dans la dynamique forestière, en transportant des graines sur leur pelage.

Nous avons pris des renseignements sur la dite plante concernée, vous pourrez cliquer sur le lien ci-dessous <http://www.aromatiques.fr/html/catalogue/plante-aromatique-237.html>

Et vous verrez quel intérêt peut elle apporter à la population.

Plaisirs de la chasse nous délivre un article intéressant sur le loobing éfréné de nos dirigeants et plus particulièrement ceux opérant en domaniale en faveur du cerf.

INFO

CERF

Le front commun

La réduction des densités de cervidés procède d'une volonté politique en cours de définition.

En fin d'été dernier, des milieux cynégétiques réunis autour d'un projet de plan ont en préparation au ministère de l'Agriculture, préface à la définition d'une politique de réduction des densités. L'objectif est en effet accusé de mal gouverner la productivité forestière.

Plains de la Haute-Marne ont aussi fait l'écho de ce projet, prenant soin de révéler ses sources. À peine élu à la présidence de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), Bernard Baudouin s'est empressé à ce sujet d'être alors d'une « ambiance » par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) mais demandait de préciser qu'il n'était ni l'initiateur ni le chargé de réalisation d'un plan cerf ».

La forêt industrielle

Six mois après ce que nous venons d'évoquer, l'Association nationale des chasseurs de grand gibier (ANCGG) informe ses membres d'un document que le ministre a transmis à la direction générale de la forêt française de l'Économie, lequel « a pour objet de définir la politique forestière de la Haute-Marne ». Mais une note de la direction générale de la forêt française de l'Économie, lequel « a pour objet de définir la politique forestière de la Haute-Marne ».

Autre orientation précisée : une nouvelle impulsion forestière pour les propriétés forestières de poche de

LE PLAN CERF FAIT L'UNANIMITÉ COMME LUI

« Ça va aller ! Ça va aller ! Les chasseurs de nos régions sont contents ! »

« On parle tout vu ! »

une forte diminution des populations de cerf, au profit de la grande cervidés, sera présentée à l'Assemblée générale de l'ANCGG, qui se tiendra le 10 février 2011 à Paris. Le ministre de l'Agriculture, Jean-Dominique Le Goff, a confié à Bernard Baudouin la tâche de définir la politique forestière de la Haute-Marne. Le ministre de l'Agriculture, Jean-Dominique Le Goff, a confié à Bernard Baudouin la tâche de définir la politique forestière de la Haute-Marne.

« On ne peut pas aller à la chasse sans parler de la forêt », dit-il. « La forêt française est un patrimoine national et elle doit être gérée de manière durable. »

« On ne peut pas aller à la chasse sans parler de la forêt », dit-il. « La forêt française est un patrimoine national et elle doit être gérée de manière durable. »

« On ne peut pas aller à la chasse sans parler de la forêt », dit-il. « La forêt française est un patrimoine national et elle doit être gérée de manière durable. »

ONF : changement de ton

Dominique Baudouin et Michel Thomas, président et vice-président de l'ONF, ont annoncé à Paris, le 10 février 2011, que le ministère de l'Agriculture a décidé de modifier la politique forestière de la Haute-Marne. Le ministre de l'Agriculture, Jean-Dominique Le Goff, a confié à Bernard Baudouin la tâche de définir la politique forestière de la Haute-Marne.

Chasseurs nous sommes, responsable également.
L'équilibre en matière cynégétique se doit d'être la règle.
Pour vivre modérément et harmonieusement notre passion.

Non aux excès en tous genres, était-il sain de laisser se développer des populations de sangliers permettant de prélever près de 20 000 animaux sur une année.
Était-il honnête que cette politique du tout sanglier se développe sur le dos du monde agricole sous couvert du mot indemnisation. Avions nous obtenu leur accord afin de permettre aux suidés de s'emparer sans vergogne de leurs champs et de saccager leurs récoltes ?

Pour le cerf, nous en arrivons par cet état d'esprit à la même finalité.
On affirme que les forêts domaniales sont celles de la république et non de celles des industriels du bois, rien que cela.

Mais la vocation d'une forêt consiste à produire du bois autant que l'on sache, et pas de servir de terrain de jeux aux chasseurs pour les transformer en parcs de chasse aux grands cervidés.

Une fois de plus, nos dirigeants nationaux essaient d'escamoter le fond du problème.

Sur arrière plan électoraliste bien entendu.

Du cerf comme du sanglier, nous en sommes ravis à condition qu'il " soit dosé " et pas explosé.
Ce sont nous les petites sociétés au bout de la chaîne qui subissons les aléas de toute cette mis en place d'une politique touristique-cynégétique.
Elles aussi qui supportent la pression des exploitants agricoles et propriétaires forestiers et tous les jours.

A défaut de nous construire des usines et de donner du travail à la population, on va transformer la France en parc de loisir cynégétique.

C'est oublier le fait qu'aujourd'hui il y a encore 1 300 000 chasseurs, demain ils ne seront plus que 800 000 et cela ne s'améliorera pas, et que seront-ils ces gens face à 60 000 000 de français ? Ils ne pèseront pas lourd.

Tant qu'on est pas concerné, et que profit peut s'espérer on s'égare.

Hier sur le dos des paysans, aujourd'hui sur celui des forestiers.

Nous lisons dans Plaisirs de la chasse, si la forêt française est l'une des plus grandes d'Europe, c'est aussi l'une des moins productives. La faune sauvage a du souci à se faire. Et les chasseurs avec.

Assurément, c'est vrai et nous dirons normal. Même si cela choque.

Parce que le chasseur n'a jamais été un gestionnaire, mais un profiteur du temps qui passe.
C'est écrit dans l'histoire de ses gènes, la chasse cueillette.

Si le chasseur souhaite encore conserver quelque crédibilité, il se doit d'être réaliste et raisonnable et d'adapter la chasse au niveau des biotopes et de l'ajuster en permanence sous la pression des divers éléments

Rien n'est linéaire dans la chasse, la fixation d'objectifs réactualisés, se doit d'être sa règle de base

Objectifs de prélèvements pour le sanglier, notre président avait fait voter l'an passé un maximum de 8/100 au delà duquel cela devait cartonner en termes de coûts pour les amateurs de business chasse. Un chiffre encore trop haut mais pour l'instant admissible par péréquation avec les zones à faibles taux comme la notre.

L'agraine n'est qu'un faux problème, que les uns agraine avec du caviar cela ne nous dérange pas, l'essentiel étant que le goulet de sortie soit réglé pour l'instant et comme prévu par notre Fédé à 8 aux cents de prélevés.

Et tant que les chasseurs pourront en payer les indemnisations, si comme le bruit s'en répand, la barre des 3 millions d'euros se profile, il faudra bien diviser par deux ce seuil de 8, que l'on soit pour ou contre le lien entre la densité sangliers et le montant des dégâts est directement proportionnel avec le bonus des cours céréaliers.

Le cerf ne peut échapper à ces contraintes pour que sa chasse devienne crédible, rester un gibier de grande forêt rare et de luxe.

C'est d'ailleurs, ce qui constituera son attrait, trop nombreux il sera banalisé comme le sanglier commence à l'être.

Pourquoi, tout simplement que les dégâts de sangliers s'effacent tous les ans.
Les dégâts de cerf sont à moyen et long terme et leur indemnisation ne peut suffire.
Un arbre ne pousse pas en une année.

Alors vouloir faire du cerf sur le dos des propriétaires forestiers, nous disons non et fermement parce que concerné et nous savons de quoi parler.

Nous invitons nos lecteurs à consulter divers sites sur ces sujets, en voici une liste, mais en cliquant sur le WEB, vous pourrez en trouver de nombreux et vous forger une opinion.

L'un d'eux rédigé il y quelques temps nous a paru raisonnable, prévoyant 2 cerfs aux cent hectares, la DDT en prévoit de 1 à 1 et demi, des chiffres proches devant s'évaluer à moyen terme.

Le cerf ne se reproduit pas à la vitesse du sanglier, mais sait trouver les bonnes coupes pour remplir un bon estomac.

<http://www.chassepassion.net/cerf.php>

http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/file/ORGFH/FS270_bellanger.pdf

<http://www.ofme.org/crpf/documents/fiches/331001.pdf>

<http://www.crpf-poitou-charentes.fr/Le-plan-de-chasse-doit-devenir-un.html>

<http://paysdetroncais.free.fr/chasse.html>

http://club.quomodo.com/acca_montricher_albanne/especes_chassees/le_cerf_cervus_elaphus

<http://www.roc.asso.fr/protection-faune/vivre-grand-animaux.html>

<http://www.onf.fr/lorraine/sommaire/onf/connaitre/environnement/20080920-143901-757591/@@index.html>

Vendredi 25 Février 2011 - Communauté : [Chasse](#)

Créer un blog gratuit sur over-blog.com - [Contact](#) - [C.G.U.](#) - [Rémunération en droits d'auteur](#) - [Signaler un abus](#)